

Henri Le Roy / Domaine de l'aigle à deux têtes

Historique du domaine	Création du domaine en 2005. C'était un rêve de longue date pour Henri Le Roy. Après des études scientifiques, une carrière dans de grandes entreprises, il était temps de passer à l'acte. Le Jura, choisi pour sa beauté, ses terroirs qui donnent de si bons vins. Une culture naturelle (certifiée bio depuis 2016) et des vins élevés simplement, naturellement.
Région de production	Le vignoble se trouve dans le Jura près de Beaufort.
Climat	Ensoleillé
Sol	Les Roches
Superficie du domaine	2,5 ha
Nombre de bouteilles produites par an	Inconnu
Cuvées	Cépages : Savagnin, Chardonnay, Poulsard, Pinot Noir, Trousseau Elevage souvent en fut de chêne Cuvées : Parcelle "Derrière la roche", Parcelle "Les Clous", Les Clous – Naturé, Les Clous – Poulsard, Cuvée GRIFFEZ.
Haute cuvée	Les Clous – Poulsard Un beau rouge clair, saphir. Un bouquet d'arômes d'une diversité incroyable : framboises, groseilles, poivre, cuir, pain grillé, silex, roses anglaises, tanins fins et soyeux.
Anecdote	L'Aigle à Deux Têtes : Clin d'œil historique, en souvenir de l'emblème des Habsbourg. La Franche-Comté a appartenu à la Maison d'Autriche de 1477 à 1678.

